

Tests d'entrée en Direction de chœurs :

Premier et second cycle :

NB : aucune épreuve est éliminatoire, elles permettent de se rendre compte du niveau musical du candidat dans un certain nombre de compétences nécessaires au chef de chœur. Le jury peut ainsi lui proposer le parcours le plus juste et le plus adapté possible.

- Entretien avec le jury sur le parcours et les objectifs du candidat.
- Test vocal par la professeur de chant (vocalises) permettant au jury d'observer les qualités vocales du candidat.
- Reconnaissance de battue : à l'audition d'un extrait musical, le candidat doit dire la métrique (4/4, 3/4, 7/8, etc ...) , puis proposer un geste de direction pour l'extrait.
- Lecture déchiffrée d'un choral de Bach à vue (une à quatre voix en fonction du niveau, chantée et/ou jouée).

Troisième cycle :

- Entretien avec le jury sur le parcours et les objectifs du candidat.
- Test vocal par la professeur de chant (vocalises) permettant au jury d'observer les qualités vocales du candidat.
- Lecture déchiffrée d'un choral de Bach à quatre voix, chanté et joué.
- Direction d'une œuvre chorale (sans chœur, jouée par un pianiste)
 - POULENC : *O magnum mysterium* , extrait des *Quatre motets pour le temps de Noël*